sictiam

Rapport d'activité

2023

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT 05

LES MOMENTS FORTS 08

RESSOURCES ET MOYENS 08

RELATIONS ET SERVICES AUX ADHERENTS 17

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 23

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INTELLIGENT ET DES ÉNERGIES 29

Conception, rédaction, graphisme
DIRECTION GÉNÉRALE

SICTIAM
125 Rue des Amandiers
06410 Biot

Date de publication
SEPTEMBRE 2024

Le SICTIAM est le partenaire public pour répondre aux besoins de toutes les collectivités

Chers Adhérents,

L'année 2023 représente un tournant majeur pour le SICTIAM. Avec une ambition renouvelée et une vision collective, nous avons engagé une réorganisation interne en profondeur de nos équipes. Cette démarche a pour seul objectif de vous offrir un meilleur accompagnement, spécifiquement adapté à vos besoins, afin que chaque collectivité puisse pleinement tirer parti des outils numériques et des solutions énergétiques.

Conscients des défis posés par l'évolution constante des technologies et des attentes croissantes en matière de services numériques, nous avons fait de cette année une opportunité de repenser notre manière de fonctionner. Cela a impliqué une refonte de notre organisation interne, l'optimisation de nos ressources, et une réévaluation de nos processus pour gagner en agilité et en efficacité.

Ce changement structurel a aussi été pensé en lien étroit avec vous, nos adhérents. Vous êtes au cœur de notre réflexion, car c'est en prenant en compte vos attentes, vos contraintes, et vos réalités que nous pouvons bâtir des solutions sur mesure et offrir un accompagnement à la hauteur de vos enjeux. Cette démarche participative a déjà montré ses premiers résultats positifs, et je suis convaincu que les années à venir en seront le témoignage éclatant.

Par ailleurs, notre projet de déploiement de la fibre optique dans le département des Alpes-Maritimes progresse à grands pas. Ce chantier d'envergure nous permettra de connecter les territoires avec un accès très haut débit. Cela bénéficiera tant aux habitants qu'aux entreprises et aux infrastructures publiques, tout en favorisant le développement des territoires.

Nous continuerons, avec cette nouvelle dynamique, à renforcer notre rôle de facilitateur et d'accompagnateur des transitions numériques et énergétiques au service des collectivités. Le SICTIAM évolue, mais sa mission reste inchangée : être votre partenaire de confiance pour l'innovation et l'efficacité.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes
Président du SICTIAM

LES MOMENTS FORTS EN 2023

#JUS2023

FÉVRIER - Le SICTIAM a organisé avec succès sa 20e Journée des Utilisateurs le jeudi 2 février 2023. Couplé à l'Assemblée Générale, cet événement a rassemblé plus de 400 collectivités, établissements publics, fournisseurs et experts pour discuter de l'avenir de l'écosystème numérique et énergétique des territoires.

École Numérique

MARS - Mise en service de 16 écrans numériques interactifs au collège Auguste-Blanqui. Du conseil à la gestion de projet, de la formation des équipes à l'achat du matériel, du déploiement à la maintenance, le SICTIAM offre un accompagnement global pour équiper les établissements scolaires.

World Artificial Intelligence Cannes Festival

FÉVRIER - Pendant trois jours, le SICTIAM a été aux côtés du Département des Alpes-Maritimes, de la Maison de l'Intelligence Artificielle, de nos startups locales et de plus de 230 exposants venus du monde entier pour présenter les dernières solutions en matière d'IA.

Réorganisation

MARS - Lancement des ateliers collectifs pour travailler sur la nouvelle organisation, tout en renforçant la place de l'adhérent au cœur de la stratégie. Les propositions d'actions seront approfondies dans une démarche de co-construction, afin de continuer à offrir un service performant aux territoires et de répondre à leurs besoins en constante évolution.

Rencontre Proximité

Entre avril et décembre, les Rencontres Proximité ont rassemblé plus de 100 adhérents. Leur objectif : aller à la rencontre des collectivités pour présenter nos services, accompagner vos projets ou répondre à vos problématiques liées au numérique, aux énergies et à la fibre optique. Ces rencontres ont également permis de sensibiliser les participants aux risques cyber.

Événements

Tout au long de l'année, le SICTIAM a organisé des petits-déjeuners, des webinaires et des matinales technologiques, offrant des occasions privilégiées de rencontre. Ces moments ont été essentiels pour mutualiser les connaissances et favoriser les échanges entre les équipes du SICTIAM, les collectivités et nos partenaires fournisseurs.

RESSOURCES
ET MOYENS

LA GOUVERNANCE

Le SICTIAM est un syndicat mixte ouvert, régi par les articles L5721-2 et suivants du CGCT. Chaque adhérent y est représenté à l'Assemblée générale par un délégué titulaire et un suppléant, sauf pour les EPCI à fiscalité propre, qui doivent désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

5 **COMITÉ SYNDICAUX**

108 **DÉLIBÉRATIONS**

ont été approuvées par le Comité Syndical durant l'année 2023, soit un nombre constant par rapport à l'année précédente, ce qui conforte l'accroissement de l'activité du SICTIAM depuis 2022 par rapport aux années précédentes.

L'Assemblée Générale du SICTIAM s'est tenue le 2 février 2023, pour la première fois depuis 2020, et sera désormais reconduite annuellement, conformément aux statuts modifiés en 2022. Cette réunion a permis aux adhérents d'échanger sur les projets et l'avenir du SICTIAM. En 2023, elle a été couplée avec la Journée Utilisateur, rassemblant de nombreux adhérents et partenaires.

Le SICTIAM a fait l'objet en 2023 d'une modification de ses statuts et de son règlement des assemblées :

MODIFICATION DES STATUTS DU SICTIAM approuvée par délibération du comité syndical en date du 12 décembre 2023 et par arrêté préfectoral en date du 24 janvier 2024.

Le règlement intérieur des assemblées a été adopté par délibération du comité syndical le 12 décembre 2023. Les principales modifications sont :

- La formalisation de la nouvelle adresse du siège social à Sophia Antipolis (commune de Biot),
- L'élargissement de l'offre de services aux personnes morales de droit privé sous certaines conditions,
- L'ajustement de la compétence « éclairage public » avec trois modalités d'intervention,
- La clarification des conditions d'utilisation de la visioconférence pour les assemblées.

En 2023, les premiers projets d'énergies renouvelables de la SEM GREEN ENERGY 06 ont émergé. Le SICTIAM a approuvé la participation de la SEM dans des sociétés de projets visant la production d'hydrogène bas carbone et le développement de projets photovoltaïques.

LES EFFECTIFS

Depuis 2019, les effectifs du SICTIAM évoluent pour s'adapter aux besoins des adhérents et innover en matière de transformation numérique et énergies.

Les projets menés en 2023 :

- Co-construction de la nouvelle organisation des services à travers des ateliers collaboratifs, la redéfinition des métiers et des séances de « skills dating »,
- Deuxième session d'intégration des nouveaux arrivants,
- Préparation du déménagement vers les nouveaux locaux,
- Vote du règlement relatif au temps de travail.

Évolution des effectifs

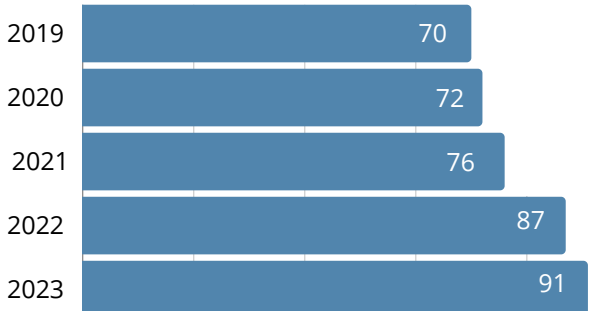

Répartition des effectifs par sexe au 31 décembre 2023

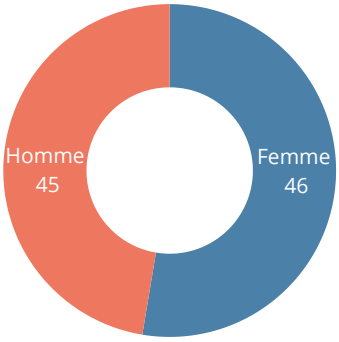

Évolution de la masse salariale

La masse salariale du SICTIAM évolue depuis 2018 du fait des embauches nécessaires au développement des services proposés aux adhérents ainsi qu'à la croissance de la Direction de l'aménagement du Territoire Intelligent et des Energies (ex SDEG 06 en 2022).

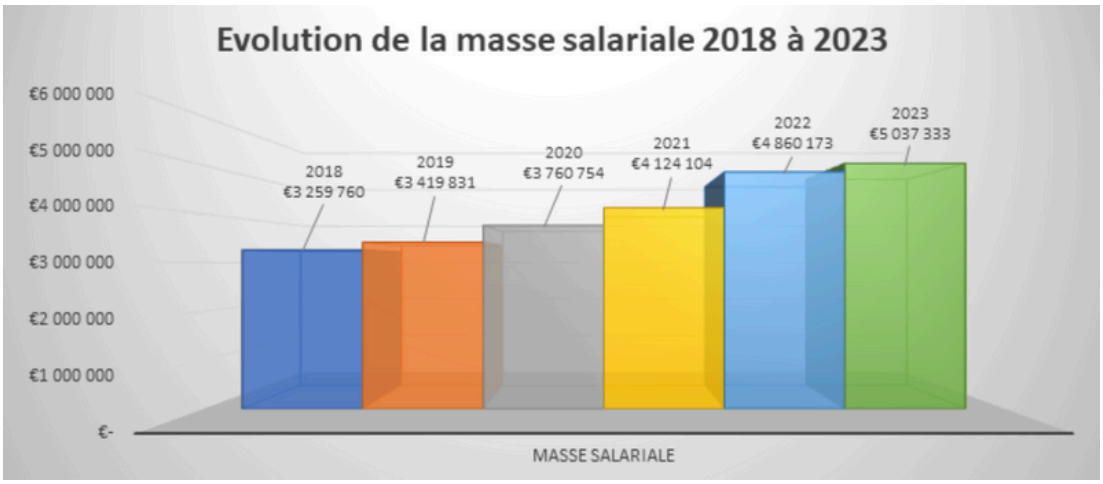

OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT

En 2023, le SICTIAM a mis en place diverses actions pour rationaliser et optimiser son fonctionnement interne, tout en réduisant les dépenses de fonctionnement. Ces démarches ont permis de réaliser des économies significatives.

En 2023, le SICTIAM a mené une politique de rationalisation de ses locaux, incluant la vente de ses locaux inadaptés à Nice, l'occupation de bureaux fournis par le Département des Alpes-Maritimes, la résiliation du bail de ses anciens locaux à Sophia-Antipolis, et l'acquisition de nouveaux locaux à Biot, au cœur de la technopole de Sophia-Antipolis, afin d'optimiser la gestion patrimoniale.

Le renouvellement de plusieurs marchés et contrats liés aux moyens généraux a permis au SICTIAM de mieux évaluer ses besoins, d'optimiser sa gestion interne et de rationaliser ses dépenses.

La mise en place d'une gestion centralisée des moyens généraux pour les sites de Sophia-Antipolis et Nice a permis d'assurer une plus grande homogénéité et un meilleur contrôle des dépenses de fonctionnement du Syndicat.

La résiliation ou la non-reconduction de certains marchés et contrats en cours a été effectuée en raison du déménagement du site de Nice et de la préparation de celui de Sophia-Antipolis.

L'acquisition de trois voitures électriques et de deux voitures hybrides rechargeables a été réalisée, accompagnée de la vente de six anciens véhicules thermiques jugés peu respectueux de l'environnement.

L'obtention de subventions pour l'acquisition de véhicules électriques et l'acquisition foncière des nouveaux locaux du SICTIAM.

La préparation du déménagement des anciens locaux vers les nouveaux locaux du SICTIAM à Sophia-Antipolis a impliqué la mise en œuvre de diverses démarches, notamment :

- Organisation du déménagement et sélection du déménageur,
- Gestion des archives,
- Assurance des nouveaux locaux,
- Changement de siège du Syndicat, modification des statuts et mise à jour du numéro SIRET
- Gestion des fluides (électricité, eau),
- Entretien des espaces intérieurs et extérieurs,
- Suivi des aménagements pour accueillir les agents en février 2024.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Malgré l'impact significatif de la crise économique et de l'inflation, le SICTIAM a continué de s'engager à stabiliser et pérenniser sa section de fonctionnement tout en développant ses investissements, en veillant à adapter au mieux les services numériques offerts aux collectivités adhérentes.

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

- Stabilité des cotisations,
- Maîtrise de la masse salariale en relation avec l'augmentation de l'activité et l'amélioration des services dans les trois domaines d'intervention du SICTIAM,
- Gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, avec une couverture des dépenses réelles par les recettes réelles,
- Acquisition de nouveaux locaux au 125, rue des Amandiers à Sophia Antipolis, soutenue financièrement par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, créant ainsi un espace dédié à la transformation numérique, à l'innovation et à la transition énergétique,
- Investissements dans des équipements informatiques, des systèmes de téléphonie et des logiciels, tant pour le bénéfice des adhérents que pour renforcer l'infrastructure et la sécurité des données.

Balance générale au 31/12/2023

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes nettes	7 842 817,32 €	9 907 528,00 €	17 750 345,32 €
Résultats antérieurs reportés	2 025 208,68 €	563 623,51 €	2 588 832,19 €
Total des Recettes	**9 868 026,00 €**	**10 471 151,51 €**	**20 339 177,51 €**
Dépenses nettes	6 364 938,41 €	9 698 492,83 €	16 063 431,24 €
Total des Dépenses	**6 364 938,41 €**	**9 698 492,83 €**	**16 063 431,24 €**
Résultat de l'exercice 2023	1 477 878,91 €	209 035,17 €	1 686 914,08 €
Résultats cumulés	**3 503 087,59 €**	**772 658,68 €**	**4 275 746,27 €**
Restes à réaliser au 31/12/2023	727 697,11 €	0,00 €	727 697,11 €
Résultats cumulés (avec RAR)	**2 775 390,48 €**	**772 658,68 €**	**3 548 049,16 €**

Le bilan de l'exercice 2023 conduit à un résultat excédentaire global de + 3 548 049.16€ (résultats cumulés et RAR en dépenses d'investissement inclus).

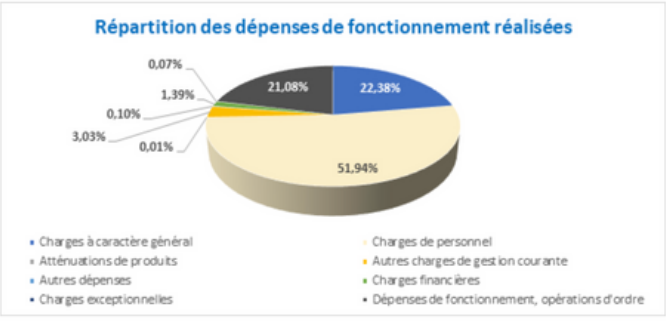

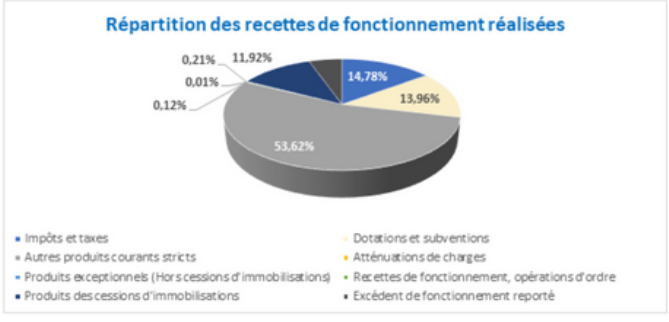

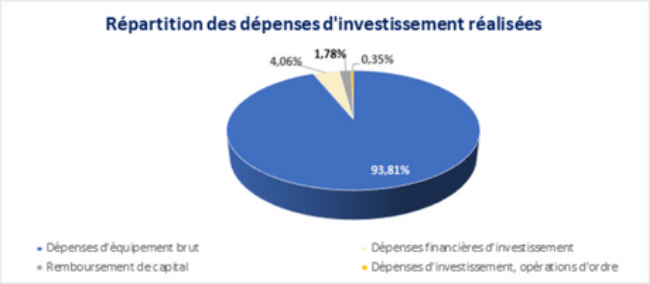

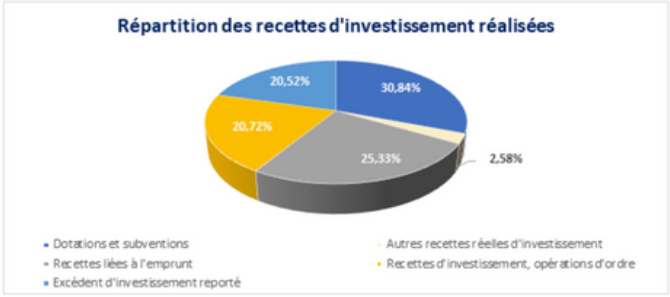

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2023 DU BUDGET ANNEXE "AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE"

Le déploiement de la fibre optique dans les Alpes-Maritimes, lancé en 2015, vise à raccorder 80 000 prises au réseau d'initiative publique d'ici 2025. Malgré les défis rencontrés, l'année 2023 a permis de dépasser les 50 000 prises déployées, représentant plus de 60 % de l'objectif total.

Globalement, les investissements prévus jusqu'à l'achèvement total du plan s'élèvent à plus de 165,3 M€. 104 933 433 euros ont été réalisés dans le cadre de ce projet entre 2016 à 2023.

Montants en euros				
Autorisation de Programme	Crédits de Paiement			
	CP antérieurs	2023	2024	2025
165 300 000 €	78 364 263 €	26 569 170 €	33 850 000 €	26 516 567 €

En 2023, un investissement de 26,6 M€ a été réalisé pour la construction du RIP, représentant 97,5 % des dépenses d'investissement. Parallèlement, 12 M€ de subventions ont été reçus pour ce projet, couvrant 45 % des investissements de l'année.

Balance générale au 31/12/2023

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes nettes	19 368 604,88 €	2 380 153,45 €	21 748 758,33 €
Résultats antérieurs reportés	17 124 166,11 €	3 712 454,99 €	20 836 621,10 €
Total des Recettes	**36 492 770,99 €**	**6 092 608,44 €**	**42 585 379,43 €**
Dépenses nettes	28 989 991,20 €	3 337 880,61 €	32 327 871,81 €
Total des Dépenses	**28 989 991,20 €**	**3 337 880,61 €**	**32 327 871,81 €**
Résultat de l'exercice 2023	-9 621 386,32 €	-957 727,16 €	-10 579 113,48 €
Résultats cumulés	**7 502 779,79 €**	**2 754 727,83 €**	**10 257 507,62 €**
Restes à réaliser au 31/12/2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés (avec RAR)	**7 502 779,79 €**	**2 754 727,83 €**	**10 257 507,62 €**

Le bilan de l'exercice 2023 conduit à un résultat excédentaire global de + 10 257 507.62€ (résultats cumulés).

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2023 DU BUDGET ANNEXE "ÉNERGIES"

Le SICTIAM a considérablement investi en 2023 dans ses missions liées aux énergies. Cette année a permis de poursuivre ses activités, notamment en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, avec 3,8 M€ de travaux réalisés. De plus, 816,6 k€ ont été consacrés à des travaux d'éclairage public pour les communes adhérentes, le SICTIAM agissant en tant que délégataire de maîtrise d'ouvrage. En tout, 1,2 M€ d'investissements supplémentaires ont été réalisés, financés par 4,2 M€ de subventions, dont 2,4 M€ en restes à réaliser.

Le bilan de l'exercice 2023 affiche un résultat excédentaire global de + 4 924 070,72€.

Balance générale au 31/12/2023

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes nettes	4 306 949,89 €	7 206 108,11 €	11 513 058,00 €
Résultats antérieurs reportés	0,00 €	4 058 286,07 €	4 058 286,07 €
Total des Recettes	**4 306 949,89 €**	**11 264 394,18 €**	**15 571 344,07 €**
Dépenses nettes	6 432 377,69 €	4 474 483,89 €	10 906 861,58 €
Résultats antérieurs reportés	1 962 412,55 €	0,00 €	1 962 412,55 €
Total des Dépenses	**8 394 790,24 €**	**4 474 483,89 €**	**12 869 274,13 €**
Résultat de l'exercice 2023	-2 125 427,80 €	2 731 624,22 €	606 196,42 €
Résultats cumulés	**-4 087 840,35 €**	**6 789 910,29 €**	**2 702 069,94 €**
Restes à réaliser au 31/12/2023	201 567,32 €	2 423 568,10 €	2 222 000,78 €
Résultats cumulés (y compris RAR)	**-4 289 407,67 €**	**9 213 478,39 €**	**4 924 070,72 €**

LES MARCHÉS PUBLICS

Le Service de la Commande Publique gère le suivi des marchés pour le SICTIAM et ses adhérents, en conformité avec le Code de la Commande Publique et en respectant les principes d'accès libre, d'égalité de traitement et de transparence. Cette mission, principalement réglementaire, évolue constamment et intègre de plus en plus de pratiques numériques et d'échanges électroniques, nécessitant un suivi rigoureux tant de la consultation que de l'exécution des marchés.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

L'adoption du guide interne des achats

En 2023, le SICTIAM a achevé la réorganisation de son processus d'achat public interne. Le guide interne des achats publics a été approuvé par la délibération n°DEL_2023_60 du comité syndical, en date du 29 juin 2023. Ce guide vise à répondre efficacement aux besoins des adhérents du SICTIAM ainsi qu'à ceux des autres bénéficiaires de la centrale d'achat.

La mise à jour du Règlement Intérieur des commissions relatives à la commande publique

Pour prendre en compte l'évolution biannuelle des seuils de procédure et garantir l'efficacité des achats de travaux de la Direction de l'Aménagement du Territoire Intelligent et des Énergies, le règlement intérieur des commissions de la commande publique a été mis à jour en 2023. Les compétences facultatives de la Commission d'Appels d'Offres ont été ajustées afin de favoriser une réactivité adéquate pour certains travaux urgents de la DATIE.

Le suivi des marchés ayant pour objet la bonne installation des agents dans les nouveaux locaux

Le SICTIAM a veillé à la mise en œuvre des procédures de passation de différents marchés visant à améliorer les conditions de travail de ses agents, tels que l'ameublement de la cuisine et l'acquisition d'équipements sportifs pour la salle de sport.

L'ANNÉE 2023 RÉSUMÉE EN CHIFFRES

Nombre de consultations publiées en 2023

145 offres reçues
49 consultations
7 CAO

Moyenne est de 2,96 offres par consultation en 2023.

Répartititon par catégorie de titulaires

27 PME
9 non PME
36 au total

En 2023, 75% des marchés notifiés, l'ont été au profit de Petites et Moyennes Entreprises (PME).

RELATIONS ET SERVICES AUX **ADHÉRENTS**

LA RELATION ADHÉRENTS

En 2023, le Service DRA a renforcé ses équipes avec l'ajout d'un nouvel agent, portant à trois le nombre de chargés de relations adhérents : deux dans les Alpes-Maritimes et un dans les Hautes-Alpes. L'arrivée d'un nouveau Directeur de la Relation Adhérents a également apporté une nouvelle vision et une dynamique accrue, favorisant une proximité renforcée avec les adhérents.

Les chargés de relations adhérents ont pour missions de :

- Réaliser des revues de site ou des points d'exploitation pour les collectivités et établissements adhérents du SICTIAM,
- Assurer le suivi des adhérents,
- Répondre à toutes les sollicitations,
- Servir de lien entre les collectivités adhérentes et les 90 agents du SICTIAM (direction incluse),
- Gérer la partie administrative de la relation avec les adhérents,
- Être les garants des valeurs du SICTIAM (promotion et garantie) : réactivité, proximité, disponibilité,
- Organiser des réunions de présentation du SICTIAM pour les collectivités non adhérentes.

456 ADHÉRENTS

collectivités, départements, établissements

27 NOUVEAUX ADHÉRENTS

pour un montant d'adhésions de 85 441 €.

7 DÉPARTEMENTS

Les départements couverts sont au nombre de 7 principalement dans la région Sud (04, 05, 06, 13, 83, 84) et le département du Gard (30). Il existe également pour l'utilisation du tiers de télétransmission STELA (Système de TELétransmission Avancé : développé en interne au SICTIAM) un adhérent dans les départements suivants : 07, 09, 27, 38 et 87.

230 POINTS D'EXPLOITATION

ont été réalisés auprès des collectivités adhérentes SICTIAM, soit une augmentation de 177% par rapport à 2022.

Les Adhérents par typologie de structures :

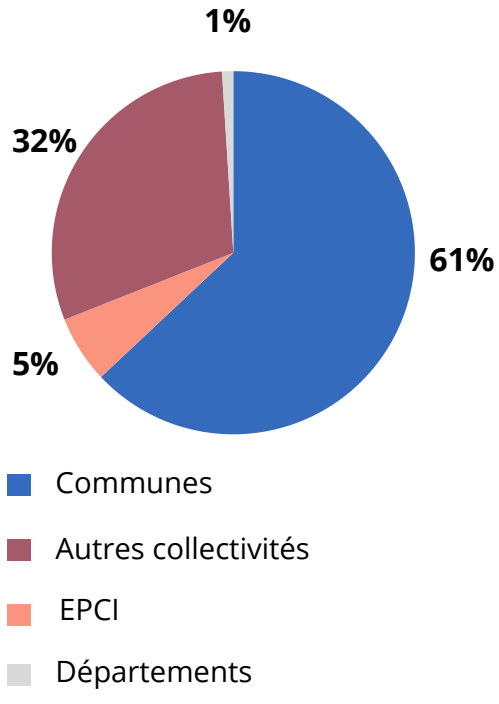

ET AUSSI

Convention avec le Département des Hautes-Alpes

La mise en œuvre de services numériques dans le département des Hautes-Alpes a été renforcée par une nouvelle convention de partenariat entre le SICTIAM, le Département des Hautes-Alpes et l'Agence Technique Départementale IT05.

Signée le 13 décembre 2017, l'ancienne convention a été révisée après six ans d'application pour mieux répondre aux besoins des collectivités. Le Département a renouvelé sa confiance au SICTIAM pour offrir un catalogue de services commun, incluant des solutions de e-administration, de protection des données, de centrale d'achats, d'infogérance du parc informatique, de vidéo protection, ainsi que des logiciels de gestion des ressources humaines et financières.

LES RENCONTRES PROXIMITÉ

Dans la lignée des souhaits formulés en début d'année 2023 par notre Président, Charles Ange Ginésy, pour un SICTIAM plus proche et réactif, le SICTIAM a initié les Rencontres Proximité. Ces rencontres, destinées aux élus et aux agents administratifs des collectivités, ont offert l'occasion de présenter les divers services du SICTIAM tout en accompagnant les adhérents dans leurs projets et problématiques courantes liés au numérique, aux énergies, à l'éclairage public et à la fibre. Au total, 10 Rencontres Proximité ont été organisées dans les Alpes-Maritimes et le Var, rassemblant plus de 100 agents et élus.

LES MATINALES TECHNOLOGIQUES

En 2023, la DRA a lancé les Matinales Technologiques, qui visent à explorer des thèmes spécifiques tels que l'École Numérique ou la Cybersécurité lors de sessions d'une demi-journée dans les locaux du SICTIAM. Organisées en partenariat avec les titulaires de marché du SICTIAM, ces rencontres permettent de rassembler les adhérents autour d'un sujet commun, de les sensibiliser à des enjeux actuels liés aux Services Numériques, à l'Énergie ou à l'Aménagement du Territoire, tout en favorisant les échanges sur des problématiques partagées. Deux Matinales Technologiques ont eu lieu en 2023, et en raison de leur succès, ce format sera reconduit en 2024.

LANCEMENT DE CONSULTATIONS SUR DES NOUVEAUX SERVICES À VALEUR AJOUTÉE

Grâce à sa proximité avec les adhérents, la DRA a joué un rôle actif en 2023 en proposant le lancement de consultations sur de nouveaux services à valeur ajoutée. Cela a permis d'enrichir le catalogue de services du SICTIAM et de mieux répondre aux besoins en constante évolution de ses adhérents.

LA CENTRALE D'ACHATS

En 2023, deux nouveaux agents ont rejoint l'équipe de la Centrale d'achats pour mieux répondre aux demandes des adhérents.

Relance de marchés :

- Une consultation a été lancée pour le renouvellement du marché des Télécommunications,
- Avec l'aide d'un AMO, le SICTIAM a élaboré cette nouvelle consultation en collaboration avec ses adhérents, via des ateliers de travail, afin que l'offre soit parfaitement alignée avec leurs attentes en matière d'étendue technique et de performance financière,
- Le marché Cloud a été attribué à FreePro, permettant ainsi aux adhérents d'accéder à de nouveaux services, notamment les sauvegardes externalisées.

Plus de 16 millions d'euros de chiffre d'affaires généré en 2023 pour près de 200 adhérents utilisant au moins un marché du SICTIAM.

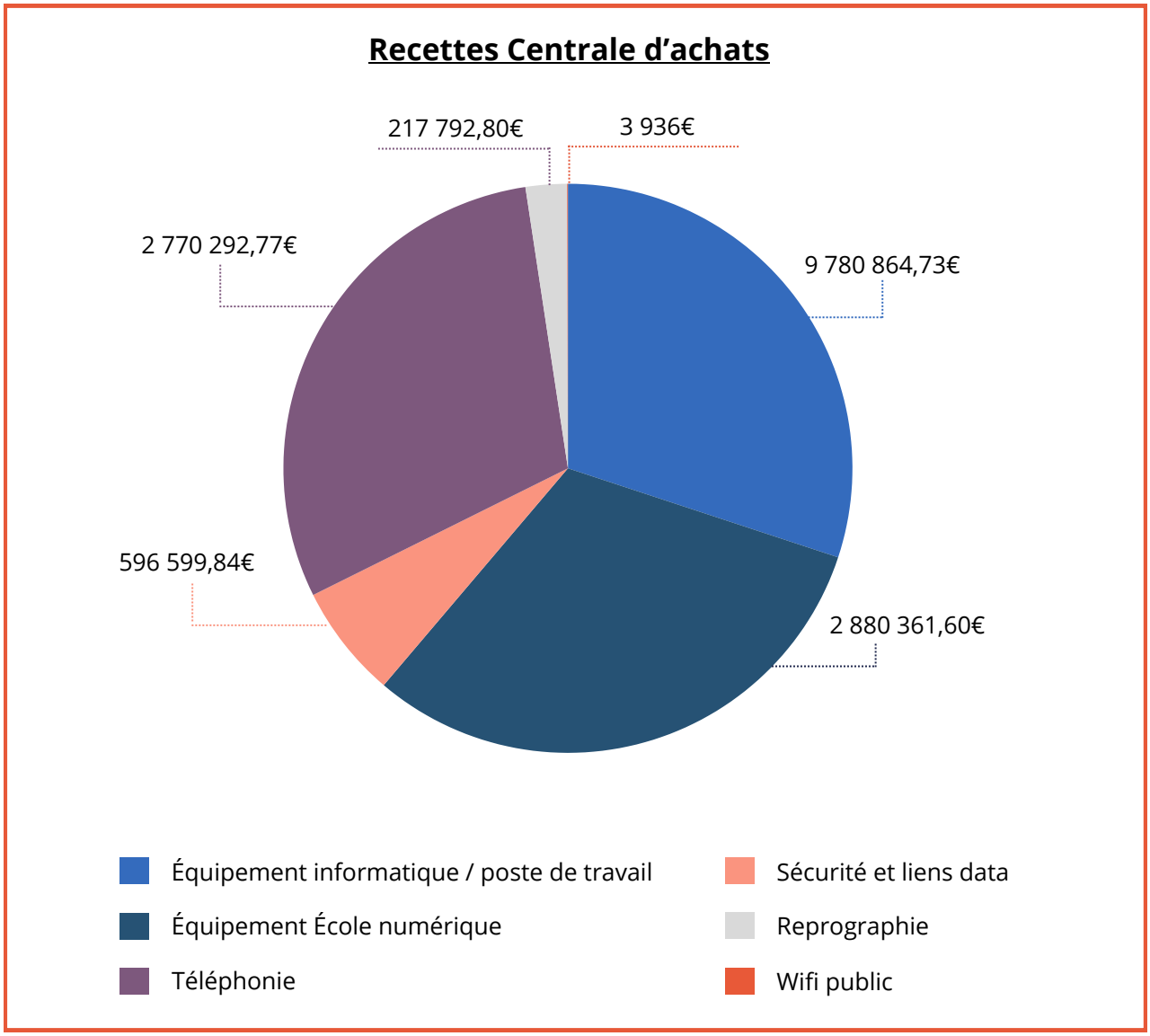

CENTRE DE RELATION ADHÉRENTS & SUPPORT

20 700 sollicitations

Téléphone 20% / Formulaire Internet 77 % / Courriels 3%

Le SICTIAM a établi des objectifs initiaux dans le cadre de sa restructuration en cours. Sa mission consiste à améliorer la communication et à favoriser une relation de proximité avec ses interlocuteurs. L'objectif principal est de pouvoir recevoir et traiter rapidement toutes les demandes dès leur formulation.

- Des sollicitations stables mais plus techniques
- Arrivée de l'espace adhérent en octobre 2023
- Baisse de sollicitations (Élections) due à l'absence de scrutin (-20%)

70 % des sollicitations
Finances (exécution budgétaire)
Ressources humaines (dsn, paie)
Services à la population (Enfance, état-civil)
Urbanisme (Plateforme échange dossier instruction)

14274 appels

94 % aboutis
5 % d'abandons
1 % hors ouverture ou rejetés

- Recentrage du lien contact-utilisateur
- Attente moyenne : 16 secondes
- 96 % des appels décrochés en moins de 4 sonneries

LE CENTRE DE FORMATION

Le SICTIAM s'engage à dynamiser la formation des agents de toutes les collectivités adhérentes, en se concentrant sur les thématiques liées au numérique et à la maîtrise des applications métiers.

212
JOURS DE FORMATION

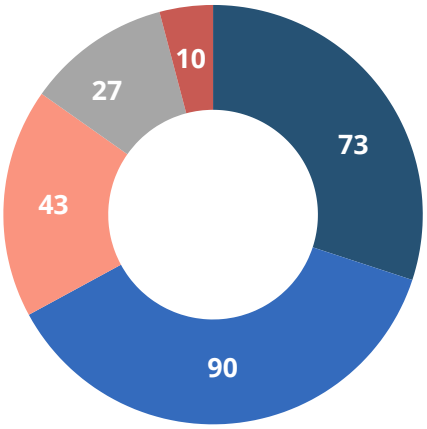

751
PARTICIPANTS

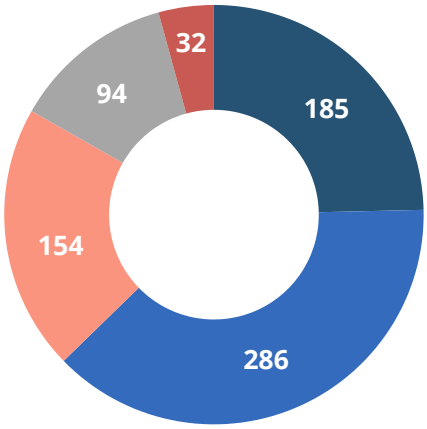

- Ressources Humaines
- Gestion financière
- Bureautique
- Gestion de l'enfance, État-Civil, Élection, Facturation
- Urbanisme

Maintien de l'activité de formation (nombre d'apprenants)

FORMATIONS RECONNUES ★★★★★★★★★☆

70% des formations évaluées
653 retours d'expériences

AVIS DES STAGIAIRES

ORGANISATION (heures / pauses) ★★★

RESPECT DU PROGRAMME ★★★

DIFFICULTÉS (rythme et niveaux) ★★★

ANIMATION (déroulé formation) ★★★

ÉCHANGES (entre participants) ★★★

TRANSFORMATION **NUMÉRIQUE**

LES SERVICES NUMÉRIQUES-MÉTIERS

GESTION FINANCIÈRE

+de 100
collectivités accompagnées dans le passage à la **M57**

+de 6500
demandes d'**assistance**

286
utilisateurs **formés**

36
collectivités ont expérimenté le **Compte Financier Unique**

2
webinaires sur le passage en M57

11
audits pour la mise en place des circuits de validation dématérialisée

RESSOURCES HUMAINES

- **Renforcement** de l'équipe
- **181 agents** formés lors de 47 sessions
- Plus de **4 500 demandes** d'assistance
- Migration de **5 collectivités** vers CIVIL NET RH
- Accompagnement de 6 collectivités pour des "paies à façon", soit l'équivalent de **37 interventions**

POPULATION

94 adhérents beneficient actuellement du service population

- **Quatre démarrages** sur le nouvel outil enfance de l'éditeur Mushroom
- **Déploiement de dix projets** cimetière
- **Trois prestations** pour réaliser les montées pédagogiques
- **Déploiement** de l'outil GREA pour la gestion de l'eau et de l'assainissement
- **Paramétrage** dans CIRIL ENFANCE du nouveau mode de paiement « En prélèvement »

SERVICES TECHNIQUES

33 Adhérents aux services techniques

- 17 projets terminés
- 5 projets en cours
- 1 Projet SIG avec la mise à jour du PLU et du cadastre pour une collectivité en difficulté
- 1 Projet sur l'observatoire fiscale

Les différents types de projets :
Gestion de l'économat, gestion des stocks habillement, gestion de l'inventaire des biens meubles, gestion des locations/baux logements des collèges, gestion parc auto, gestion des ports, gestion des radios, gestion des petits matériels (tronçonneuse, mousqueton, cordes, etc.), gestion de projets transversaux « Tempête Alex » et Open Data.

INTERNET

- 20 projets terminés
- 10 projets en cours, dont : 3 offres « Sur-mesure », 5 offres « Confort », 8 offres « Essentiel »

DÉMATÉRIALISATION

- Nouveau portail de commande et de suivi Chambersign VISEO 3 (processus 100% démat)
- Sourcing pour la GED permettant de préparer le marché prévu en 2024
- Finalisation des migrations Maarch

349 certificats délivrés

55 513 Actes déposés à l'attention des préfectures

143 165 Flux PES transmis sur HELIOS

508 Convocations envoyées

172 727 classeurs signés sous SESILE

GESTION DE L'INFORMATION & CYBERSÉCURITÉ

INFRASTRUCTURES

En 2023, le SICTIAM a poursuivi la sécurisation de ses infrastructures conformément aux recommandations de l'ANSSI. Des investissements significatifs ont été réalisés pour renforcer la sécurité des infrastructures SaaS hébergeant des applications pour les adhérents, notamment avec la mise en place d'une nouvelle plateforme Berger Levrault full flash et le déploiement de nouveaux pare-feux certifiés par l'ANSSI.

Le SICTIAM a également amélioré ses compétences en cybersécurité, notamment par le durcissement des postes de travail. En matière de R&D, des efforts ont été déployés pour simplifier la signature électronique dans SESILE et développer un connecteur pour signer des courriers issus de NEXTADS.

Par ailleurs, un Espace Adhérent a été mis en production, offrant divers services, tels que la déclaration d'incidents et le suivi de leur évolution, ainsi qu'une communication ciblée et une authentification unique des applications.

En 2023, le nombre total de tickets de maintenance de l'infrastructure s'est élevé à 1 940, soit une moyenne de 161 tickets par mois, incluant des résolutions à distance et des interventions physiques dans le cadre des contrats de maintenance.

Le top 5 des incidents :

Interventions poste de travail	524
Messagerie Office 365	264
Utilisation d'Office 365	237
Intervention serveur	184
Périphériques poste de travail	125

1940

tickets MCO Infrastructure

73%

des tickets sont des assistances techniques

60%

des tickets sont résolus en niveau 1

PROTECTION DES DONNÉES

Le service de Délégué à la Protection des Données (DPO) externalisé propose aux adhérents un accompagnement à la conformité RGPD à travers un processus structuré. Nos consultants interviennent au sein des collectivités pour réaliser des prestations de sensibilisation, d'audit et de conseil, afin de vous aider à répondre concrètement aux obligations du RGPD. À l'issue de la mission, le SICTIAM est désigné comme DPO de votre collectivité.

L'abonnement annuel inclut :

- Une assistance,
- Un accès à nos ressources,
- Un accès à notre MOOC de sensibilisation au RGPD,
- L'abonnement à la newsletter DPO,
- L'accès à la plateforme de pilotage du RGPD (Madis),
- La réalisation d'un point d'étape annuel pour suivre l'évolution de votre conformité.

Quelques chiffres :

195
collectivités ont fait appel aux DPO externalisés du SICTIAM

570
personnes sensibilisées au RGPD

324
tickets traités

CYBERSÉCURITÉ

- La création d'une offre d'accompagnement en cybersécurité pour nos adhérents. Cette prestation propose un diagnostic cyber pour identifier les dangers cyber les plus importants pour la collectivité, analyser les mesures de sécurité existantes et définir un plan d'action pour améliorer le niveau de maturité cyber.
- Plus de 100 personnes ont été sensibilisées à la cybersécurité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **INTELLIGENT** ET DES **ÉNERGIES**

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

AVANCEMENT CONSTRUCTION DU RIP

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Construites	6179	17845	26629	29190	53817	73000	80000
Affermées	3653	12349	26603	29176	50400	66000	80000
Commercialisées		1280	2512	6174	14393	26400	40000
	8%	22%	33%	36%	67%	91%	100%

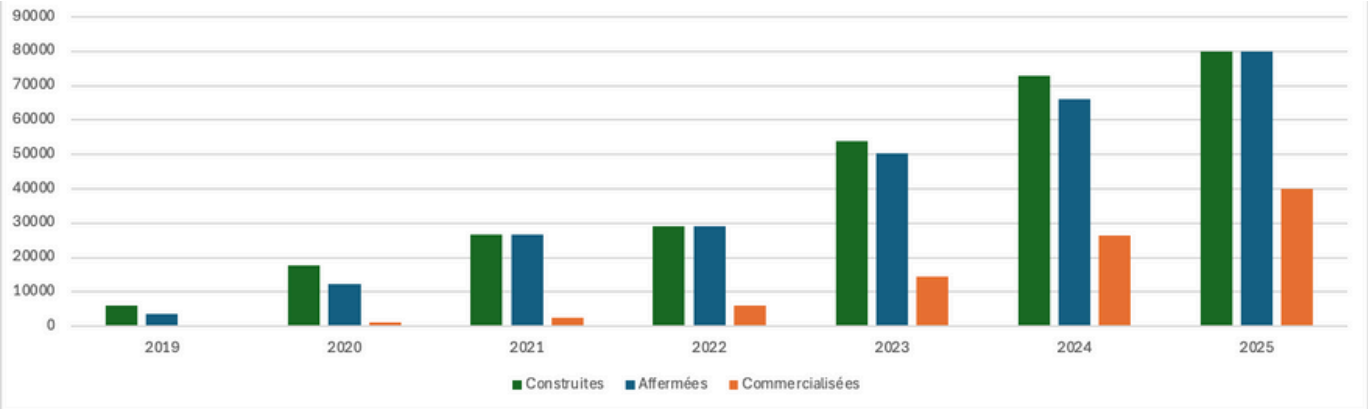

TAUX DE COUVERTURE ET COMMERCIALISATION DE LA FIBRE AU 31/12/2023

EPCI	Total prises à déployer	Prises déployées	Taux de déploiement	Prises commercialisables	Taux d'accès à la fibre (RIP)	Prises commercialisées	Taux de pénétration commerciale
CCA ALPES D'AZUR	12886	8582	66,60%	7983	62%	1616	20%
CC PAYS DES PAILLONS	14024	7351	52,41%	7037	50%	3334	47%
CA RIVIERA FRANCAISE	6897	641	9,29%	637	9%	207	32%
CA PAYS DE GRASSE	18597	13009	69,95%	11511	62%	4602	40%
CA SOPHIA ANTIPOLIS	3057	1618	52,92%	1572	51%	552	35%
METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	25631	22617	88,24%	21660	85%	4083	19%
TOTAL GÉNÉRAL	81092	53817	66,37%	50400	62%	14393	29%

LES ÉNERGIES

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Le SICTIAM est l'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité (AODE) sur le territoire de la concession, qui couvre 111 communes du Département des Alpes-Maritimes, dont 85 au régime rural d'électrification et 26 communes urbaines.

Le SICTIAM intervient, sous délégation de maîtrise d'ouvrage, sur le territoire des régies d'électricité de Gattières et de Roquebillière. Dans le cadre du contrat de concession pour le service public de développement et d'exploitation du réseau de distribution d'électricité, ainsi que pour la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente, signé avec ENEDIS et EDF, le SICTIAM exerce les missions suivantes :

- Contrôle de la bonne application du cahier des charges de concession,
- Contrôle des obligations de service public du concessionnaire,
- Suivi du dispositif réglementaire de la qualité de l'électricité fournie sur les réseaux publics de distribution,
- Maîtrise d'ouvrage de travaux sur les réseaux publics de distribution d'électricité.

Les faits marquants de 2023 :

La conférence annuelle Loi NOME a réuni, le 10 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes, les acteurs de la distribution publique d'électricité du Département des Alpes-Maritimes, dans un objectif commun visant à assurer la qualité du service public.

La Mission FACÉ a conduit, du 5 au 7 décembre 2023, une opération de contrôle de l'utilisation des aides de l'Etat sur une sélection d'opérations soldées dans diverses communes du territoire de compétence du SICTIAM.

Les principaux investissements dédiés aux réseaux publics de distribution d'électricité, réalisés au bénéfice des communes adhérentes sur l'exercice 2023, ont permis la création de 16,5 kilomètres de réseaux dont 28 % en technique discrète et portent sur les secteurs suivants :

- L'intégration des réseaux dans l'environnement et les adaptations nécessaires à la transition énergétique,
- Les renforcements de réseaux en zones rurales pour assurer la sécurisation de ces réseaux et la continuité du service public de distribution,
- Les extensions de réseaux en zones rurales pour répondre aux besoins d'urbanisation des communes,
- Les extensions de réseaux dédiées aux raccordements en zones rurales, en réponse aux besoins des administrés,

Exercice 2023			Participation
Type de travaux réceptionnés	Nb de chantiers	Investissements HT	SICTIAM
Extension	1	41 545,50 €	20%
Extension pour raccordement	47	1 158 286,98 €	
Renforcement	35	2 228 347,80 €	20%
Enfouissement en zone rurale	1	195 931,22 €	20%
Enfouissement en zone urbaine	1	191 696,77 €	10%
Total	85	3 815 808,27 €	

Le financement de ces travaux s'établit comme suit :

- Versement par le concessionnaire ENEDIS de la part couverte par le tarif, représentant 40 % du coût hors taxes des travaux d'extension de réseaux pour raccordement,
- Versement par la collectivité en charge de l'urbanisme ou par le pétitionnaire des 60 % restants à financer sur les travaux d'extension de réseaux pour raccordement,
- Aides à l'électrification rurale allouées annuellement par l'État via le CAS FACE (80 % du coût hors taxes des travaux éligibles),
- Subventions du Département des Alpes-Maritimes pour l'enfouissement des réseaux,
- Participation du concessionnaire ENEDIS aux opérations d'esthétique des réseaux (40 % du coût hors taxes des travaux éligibles).

Les principales ressources liées à la mission d'AODE :

La redevance de fonctionnement R1, destinée à financer les dépenses annuelles de structure liées à l'accomplissement des missions de contrôle, de conseil et de coordination des travaux, versée par le concessionnaire ENEDIS au SICTIAM, s'élève à 372 808 euros pour l'exercice 2023.
La redevance d'investissement R2, destinée à financer certaines dépenses d'investissement effectuées par l'autorité concédante sur les réseaux électriques, versée par le concessionnaire ENEDIS au SICTIAM, s'élève à 177 001 euros pour l'exercice 2023.
La part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) s'élève à 1,9 million d'euros en 2023, dont 47,06 % sont reversés aux communes au régime rural d'électrification.

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Le SICTIAM est l'autorité organisatrice de la distribution de gaz dans le cadre d'un contrat de concession signé avec GRDF, pour développer, exploiter et commercialiser la distribution de gaz sur le territoire de cette concession.

La concession pour le service public de distribution de gaz couvre le territoire de 6 communes :
- 18 125 habitants,
- 65 kilomètres de réseaux publics au 31/12/2023.

Actuellement, il n'y a pas de projets visant à faire évoluer le périmètre de la concession. À ce titre, seul un contrôle de la concession est effectué par le SICTIAM à travers le Compte Rendu d'Activité Annuel (CRAC).

La redevance de fonctionnement R1, destinée à financer les dépenses annuelles de structure liées à l'accomplissement des missions de contrôle, de conseil et de coordination des travaux, versée par le concessionnaire GRDF au SICTIAM, s'élève à 11 169 euros pour l'exercice 2023.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SICTIAM est porteur de la compétence « éclairage public » et intervient, directement ou indirectement, sous la maîtrise d'ouvrage de nombreuses communes, dans la modernisation des parcs d'éclairage public.

Exercice 2023		
Type de travaux réceptionnés	Nb de chantiers réceptionnés	Investissements
Eclairage public	3	816 602,15 €

En matière d'entretien et de réparation des installations d'éclairage public, le SICTIAM a mis en œuvre la nouvelle offre « éclairage public », adoptée par le Comité syndical le 23 février 2023, dans le cadre d'un nouvel accord-cadre alloti.

La principale nouveauté consiste à proposer une offre au forfait, correspondant à un montant par type de point lumineux, qui intègre la maintenance préventive et curative courante de l'ensemble des points lumineux, ainsi que les options suivantes :

- Une délégation de maîtrise d'ouvrage sur les travaux d'investissements,
- Un audit complet avec géoréférencement des points lumineux,
- Le géoréférencement réglementaire des réseaux,
- La mise à disposition d'un outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO),
- La gestion des réponses aux DT/DICT,
- La mise en place d'une astreinte dédiée à la maintenance.

Le programme de rénovation du parc d'éclairage public a également été lancé en 2023, avec pour objectif, à l'horizon 2028, le remplacement de 100 % des équipements par des LED.

Cette opération de renouvellement de 20 000 points lumineux, sur le territoire des communes adhérentes, s'étendra sur une période de cinq ans, pour un montant global d'investissement de 20 M€ et bénéficiera du soutien financier du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes à hauteur de 12 M€.

LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La compétence à la carte « Énergies » offre aux collectivités adhérentes l'opportunité de bénéficier de l'expertise du SICTIAM pour la coordination et le financement de projets opérationnels dédiés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.

En 2023, 13 nouvelles communes ont adhéré à cette compétence à la carte.

Pour répondre aux besoins des collectivités, le SICTIAM souhaite diversifier ses missions et élabore une offre de services détaillés, comprenant :

- Un accompagnement des services du SICTIAM pour la mise en œuvre effective de la sobriété énergétique et numérique,
- Une aide à la décision de premier niveau pour définir un plan d'action,
- Des visites d'inspection sur site en vue de fournir des préconisations énergétiques,
- La réalisation d'un diagnostic de performance énergétique, obligatoire notamment pour certains établissements recevant du public.

GREEN Energy 06

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06

Le SICTIAM continue sa participation au capital de la SEM « GREEN ENERGY 06 » pour la réalisation de projets d'intérêt général visant à maîtriser la demande d'énergie, tout en bénéficiant de nouvelles opportunités de mutualisation en termes d'ingénierie, de subventions et de mise en œuvre des opérations.

La participation au capital s'élève à 373 711,20 € en 2023 et sera complétée par 326 997,30 € en 2024.
Une synergie s'est établie avec l'Agence 06, qui porte certains projets, ainsi qu'avec la SEM Green Energy 06, la direction de la construction de l'immobilier et du patrimoine, et la mission innovation du Département. Cela se traduit par des échanges réguliers d'informations et une répartition privilégiée des domaines d'intervention, dans le but d'apporter le meilleur soutien aux collectivités locales du Département.

sictiam

LE NUMÉRIQUE ET LES ÉNERGIES AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

SICTIAM, 125 rue des Amandiers, 06410 Biot
04 92 96 92 92 - contact@sictiam.fr - www.sictiam.fr